

**L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION
AJAP 2009-2010**

**'LES ALBUMS DES JEUNES ARCHITECTES &
DES PAYSAGISTES'**

**INSTITUT FRANÇAIS DE MAURICE
ROSE-HILL**

MERCREDI 06 JUILLET 2011

18 HEURES 00

DISCOURS

DU

**DR NAVINCHANDRA RAMGOOLAM, GCSK, FRCP
PREMIER MINISTRE**

Mes Collègues Ministres,
Votre Excellence l'Ambassadeur de France,
Distingués invités,

Nous célébrons ce soir, un double évènement – le vernissage de l'exposition et le premier anniversaire de l'Institut Français de Maurice, un lieu de culture et de rencontres.

Malheureusement, je n'ai pas pu être présent lors de l'inauguration de l'Institut le 11 mai de l'année dernière – le jour même où les nouveaux membres de mon Cabinet ont prêté serment à la State House – suite aux élections générales que nous avons remportées.

Je voudrais d'emblée souhaiter un heureux anniversaire à l'Institut Français de Maurice.

Quand l'ancien Ambassadeur de France est venu solliciter mon soutien pour la réalisation de ce projet magnifique, je n'ai pas hésité une seconde à apporter la contribution du Gouvernement mauricien.

J'ai tout de suite pris la décision de mettre ce site très convoité et qui a longtemps abrité le 'Central Housing Authority' à la disposition de l'Ambassade.

Je suis ravi de constater l'essor que cet institut a pris en une année. Son dynamisme est palpable dans le tissu artistique et culturel de l'île Maurice.

La culture occupe une place particulière dans le développement de tout peuple. Je le répète ici, devant des représentants de la France – pays qui a toujours posé, au centre de son action de politique générale, un regard spécial à la culture.

Je suis ici parce que:

- je suis un passionné d'art et de littérature – car je crois comme André Malraux que: «La culture est une source inépuisable de bonheurs de l'esprit, et de la sensibilité»; et
- comme la France, je considère que la culture doit avoir sa place dans tout projet politique.

Depuis l'entrée en fonction de mon troisième gouvernement l'année dernière, j'ai choisi d'accorder une

place plus importante à l'action culturelle en plaçant au sein même de mon Bureau, la cellule: «Culture et Avenir».

C'est une manière concrète pour moi de dire aux artistes qu'au plus haut niveau de l'Etat, leur parole trouve écho.

Nous nous devons de permettre le développement de la culture, que ce soit en favorisant la création ou en facilitant l'accès à l'information et à la formation – deux éléments qui jouent un rôle majeur dans la promotion et la diffusion de la culture. L'exposition «Albums des Jeunes Architectes et des Paysagistes» répond à cette notion.

C'est parfois très difficile pour un jeune – qu'il soit architecte, paysagiste, artiste, peintre – de se lancer et de réussir sur la voie culturelle. A travers cette initiative, le ministère français de la Culture apporte un soutien considérable aux jeunes architectes et paysagistes.

Tout comme l'exposition présente une occasion d'organiser des débats et des rencontres autour de la culture, je considère que dans une société pluriculturelle comme celle de Maurice, il est constructif d'avoir des débats sur l'activité culturelle.

Il est normal que la création artistique engendre des divergences. Mais au bout de tout débat sur l'activité culturelle, doit subsister le respect des choix individuels. La culture répond à des racines qui viennent du plus profond de chacun d'entre nous. Et à ce titre, appelle le respect.

La diversité culturelle mauricienne doit être constamment notre force car la culture construit l'identité d'un peuple. J'estime que les différents centres culturels doivent s'ouvrir aux autres. Connaître la culture de mon voisin doit être source d'enrichissement.

Les centres culturels qui existent à Maurice ne doivent pas devenir des entrepôts de culture, des lieux de stockage ! C'est contraire à leur vocation et à ma conception de la culture.

Il faut être plus attentif et ouvert aux cultures des autres.

J'insiste pour l'établissement de passerelles entre les centres, pour le partage des ressources et pour la promotion, chez tous nos citoyens, d'une connaissance de notre vaste patrimoine culturel.

Je refuse le repli et le cloisonnement culturel.

Je connais l'ouverture des Mauriciens aux nombreux courants culturels. Regardez ce que produisent nos écrivains, nos peintres, nos danseurs, nos musiciens. Leurs œuvres racontent l'Universel.

Le gouvernement soutient déjà les initiatives qui permettent l'épanouissement culturel mauricien dans un esprit d'ouverture et d'unité. Tout comme l'évènement d'aujourd'hui assure la visibilité de jeunes et de nouveaux talents, mon gouvernement s'est engagé à encadrer les artistes mauriciens, non seulement sur la scène locale mais également pour qu'ils puissent se faire connaître sur la scène internationale – à travers notamment leur participation à des évènements culturels ou des opportunités de formation à l'étranger.

Depuis le début de l'année, le gouvernement paie la moitié de la location de tout lieu où un artiste mauricien souhaite se produire pour un concert ou pour toute autre représentation culturelle. 5 millions de roupies sont prévues à cet effet pour l'année 2011.

Nous devons puiser de notre héritage culturel mauricien pour assurer le développement du tourisme culturel. L'art – je suis tenté de dire l'art à valeur ajoutée – doit être un des nouveaux moteurs de croissance à Maurice. Il y a l'exemple de l'industrie du film que nous sommes en train de promouvoir. D'autre part, cette année, 7.8 millions de roupies sont consacrées pour la réhabilitation des musées et des peintures.

Je souhaite saisir cette occasion pour féliciter l'ambassade de France et l'Institut Français de Maurice pour leur dynamisme dans le domaine culturel. A travers vous, Monsieur l'ambassadeur, je remercie le ministère français de la Culture et de la Communication d'avoir inclus Maurice dans l'itinéraire de cette exposition. Je suis confiant que les relations culturelles entre nos deux pays vont se consolider davantage.

Je félicite les 14 gagnants de la cuvée 2009-2010 des Albums des Jeunes Architectes et des Paysagistes. Je suis convaincu que les amateurs d'art en général et, en

particulier, ceux passionnés par l'architecture et le paysagisme sauront s'inspirer de cette scénographie de 15 modules.

Justement, une de nos préoccupations majeures reste la redéfinition du rapport entre la ville, la nature, la modernité et l'esthétique. Dans le cadre du projet Maurice-Ile-Durable, nous œuvrons pour un développement durable. Le paysagisme est d'autant plus important face au souhait de Maurice de se transformer en véritable cité-Etat où la qualité de vie et des infrastructures est essentielle.

D'autre part, la loi cadre régissant le conseil des architectes professionnels, a été amendée afin de valoriser la profession d'architecte, en ligne avec les aspirations d'une île Maurice moderne.

La nouvelle législation prévoit aussi les conditions sous lesquelles les architectes étrangers peuvent pratiquer chez nous. C'est cela aussi l'ouverture aux autres.

Je souhaite plein succès à cette exposition,

et à tous les exposants, la pleine reconnaissance de leurs talents. Qu'ils sachent tous qu'ils sont ici en terre d'accueil durable.

Je vous remercie de votre attention.
